

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

BELLEZZA SAS

4 ROUTE DE MONTMIRAIL

51000 Châlons-en-Champagne

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/03/2026	F01260300424	410222	F01260300424	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	MONTEPREUX					
NFB403A360	C40/50 XA3 S3 Dm20 CEM3 360	9	M3	134.50	1,210.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	9	UN	1.50	13.50	20 %
506	TAXE CARBONE	9	UN	1.50	13.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	9	UN	2.50	22.50	20 %
552	ECO-PARTICIPATION	9	UN	1.68	15.12	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/05/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	1,275.12 €
Total TVA :	255.02 €
Total TTC :	1,530.14 €
RESTE A PAYER :	1,530.14 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260300424	F01260300424	31/03/2026	410222	BELLEZZA SAS

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 022209 MONTEPREUX						
20/03/2026	001126268	410222	NFB403A360	C40/50 XA3 S3 Dm20 CEM3 360	9	M3
20/03/2026	001126268	410222	552	ECO-PARTICIPATION	9	UN